SAINTE-JUSTINE

Imagine

Langevinette

Avril 2020

COURAGE

ÇA VA BIEN ALLER !

Date de tombée de la prochaine parution :
14 mai 2020 à 16 h

LE MOT DU MAIRE

Les mesures mises en place par le Gouvernement du Québec reliés à la pandémie de la COVID-19 ont bien évolués depuis la parution du dernier Langevinette et, compte tenu du fait que nous avons moins de 5 cas confirmés sur le territoire de la MRC des Etchemins, on peut prétendre que notre population prend au sérieux les consignes mises en place par notre Gouvernement et la direction générale de la Santé publique.

Pour notre municipalité, les bureaux de la Mairie sont fermés à la population depuis le 19 mars. Cependant, vous pouvez toujours communiqué avec notre service administratif par téléphone, au 418-383-5397 ou par courriel à reception@stejustine.net .
Je vous invite également à soumettre votre demande de permis de construction par l'entremise du formulaire de demande de permis que vous retrouvez sur notre site internet.

La dernière séance ordinaire du conseil municipal du 2 avril s'est tenue à huis clos en présence des membres du conseil, du directeur général et de l'inspecteur municipal. Cependant, suite à une directive que nous avons reçue de la part de la Sûreté du Québec le 8 avril, comme les rassemblements intérieurs sont interdits, sauf si les gens habitent tous au même endroit, les réunions du conseil municipal à huit clos en présence de ses membres sont maintenant interdits.

À moins d'indications contraires, la prochaine réunion du conseil se tiendra donc à huis clos par visioconférence.

Certaines personnes s'interrogent également sur la fait que certains secteurs d'activités sont toujours en opération contrairement aux directives émises en ce sens. J'aimerais vous mentionner que ces entreprises ont toutes reçues les autorisations requises avant de pouvoir continuer ou recommencer leurs opérations.

Par ailleurs, j'aimerais informer les acériculteurs que la MRC des Etchemins et les municipalités de Sainte-Justine et Saint-Prosper ont conclu une entente visant à mettre en place un lieu de récupération de la tubulure d'érablières dans chacune de nos municipalités et ce, pour les acériculteurs qui résident sur le territoire de notre MRC. Je vous invite à suivre la publicité à ce sujet qui sera publiée prochainement par la MRC des Etchemins. Bien entendu, pour nous, ce lieu sera installé à l'écocentre de Sainte-Justine.

Dans le même ordre d'idées, en raison de la COVID-19, nous ne pensons pas être en mesure d'ouvrir l'écocentre le 2 mai comme à l'habitude. Dès que nous connaîtrons la date officielle d'ouverture, nous publierons cette information sur la page Facebook et le site internet de la Municipalité.

Petit rappel pour la COVID-19 : ne baissez pas la garde et respectez les consignes car nous comptons sur votre collaboration pour vaincre cette pandémie !

Christian Chabot

Conseil en bref

Affaires municipales

- Comptes fournisseurs : 185 523,67 $
- Remise aux membres du conseil d'un document sur les mesures supplémentaires à mettre en place en cas d'incendie dans une résidence privée pour ainés lors de l'évacuation et au point de rassemblement pour éviter la propagation de la COVID-19 et remise également la note des mesures à respecter dans le cadre du virus COVID-19.
- Le conseil approuve le règlement d'emprunt no 04-2020 tel qu'adopté par le conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins pour l'achat d'un nouveau camion autopompe.
- Le conseil accepte de vendre à 9313-9509 Québec inc (Cédric Pouliot) une partie du lot 5 989 561 dans le parc industriel de Sainte-Justine
- Le conseil accepte que l'écocentre de Sainte-Justine agisse comme lieu de dépôt de la tubulure d'érablières pour le territoire de la MRC des Etchemins.
- Le conseil accepte la soumission déposée par Les Entreprises JAGR pour la location de machineries lourdes.
- Le conseil demande des soumissions par invitation en vue de l'exécution de travaux de pavage et de rapiéçage à la finisseuse.
- Le conseil demande à Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, une aide financière de 25 000$ dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
- Règlement concernant les animaux : avant de procéder à l'adoption d'un nouveau règlement municipal dans ce dossier, le conseil convient d'attendre le guide d'application du nouveau règlement provincial qui sera publié prochainement par le ministère de la Sécurité publique.
- Le conseil retient les services de Janick Goudreau pour le balayage des rues au tarif horaire de 110$/h pour un maximum de 30 heures.
- Le conseil est informé des dossiers en cours à l'œuvre des loisirs notamment en ce qui a trait à l'arrêt de travail du directeur des loisirs depuis le 27 mars en raison du COVID-19.
- En période d'urgence sanitaire relié au COVID-19, le conseil accepte que les séances ordinaires et extraordinaire soient tenues à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer en personne, par téléconférence ou par visioconférence.
- Une étude sera réalisée par le MTQ concernant la réduction de la vitesse au carrefour de la route des Églises et du rang 7. Les résultats de cette étude devraient être connus vers la mi-juin.
- Le conseil accepte d'adhérer à titre de membre à la mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail du Groupe ACCIsst.

La Société du Patrimoine vous informe

Bonjour à tous,

Comme vous tous, la Société du Patrimoine doit respecter les consignes émises par le gouvernement du Québec afin de ralentir la progression de la pandémie du Covid-19. Présentement, les rencontres du conseil d'administration sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, les différents projets pour cet été sont à l'étude et des décisions seront prises suivant l'évolution de la situation et des décisions qui seront prises par les autorités à cet effet.

Heureusement, nous avons pu tenir notre assemblée générale annuelle juste avant la mise en place des mesures, soit le 11 mars dernier. Lors de cette assemblée, le bilan financier, le résumé des activités réalisées ainsi que les projets pour le futur ont été présentés. De plus, quelques administrateurs sortant ont été reconduits dans leur fonction sauf un pilier qui s'est dévoué sans compter depuis près de 40 ans !

En effet, monsieur Ghislain Royer a décidé de laisser sa place après un long mandat bien rempli. Ayant exécuté pratiquement toutes les tâches possibles au sein du c.a., Ghislain veut maintenant consacrer ses énergies dans son implication pour la Fabrique. Je tiens à le remercier en mon nom, au nom du c.a. de la Société du Patrimoine et au nom de la population de Sainte-Justine, pour toutes ses années d'implication et de passion pour le patrimoine, la recherche, l'histoire et la culture. Bonne chance Ghislain!

Pour combler le poste vacant, la Société du Patrimoine est heureuse d'accueillir au sein de son conseil d'administration monsieur Richard Godbout. Nous savons que Richard est un passionné et qu'il est bien attaché à ses racines. Il est également un membre fondateur du projet « Sainte-Justine en noir et blanc » qui a conduit à la création de la Société du Patrimoine de Ste-Justine-de-Langevin. Merci Richard d'avoir accepté le défi!

Parmi les projets estivaux, nous désirons compléter la rénovation extérieure de la chapelle Sacré-Cœur afin que nos deux chapelles soient à leur mieux pour fêter leurs 100 ans en 2021. Si vous avez des suggestions d'activités à réaliser pour souligner cet événement, s.v.p. nous en faire part.

Finalement, profitez du confinement pour nous suivre via la page Facebook de la Société du Patrimoine de Sainte-Justine ou encore en visitant le site internet http://www.lesitedesperestrappistes.com/. Vous y trouverez une foule d'informations ainsi que plusieurs archives photos.

Merci et soyez prudents!
Comme dit M. Legault, respectez la distanciation

Stéphane Brûlé
Président

Société du Patrimoine
Sainte-Justine-de-Langevin

Service des Loisirs

Activités estivales 2020 à Ste-Justine

Comme vous savez, actuellement nous sommes confrontés à la pandémie de la Covid-19. Les différents paliers de gouvernements ont établi des recommandations pour freiner la propagation du virus et protéger notre population. Afin de se conformer aux consignes, nous devons éviter les rassemblements, et ce jusqu'à nouvel ordre.
L'Oeuvre des loisirs de Ste-Justine et les principaux organisateurs des activités estivales suivantes vous informent avec regret :

18-19 avril : Spectacle de danse de l'École Inspiration danse (Martine): annulé
6 juin : Gala de boxe organisé par le Club de boxe M.A.A. inc. : annulé
23 juin : Fête nationale organisé par Dany Racine et les membres du comité : annulée

Quotidiennement, nous suivons l'évolution de la situation de la pandémie. Quoique déplorable, les derniers résultats d'une reprise prochaine des activités sont encourageants. Pour les activités récréatives, sportives et culturelles suivantes, nous devons attendre l'aval du Ministère de la santé et les consignes de sécurité à respecter avant de les mettre à votre disposition.
Nos dossiers sont prêts et nous devrions être fixés très prochainement :

- Camp de jour 2020 Ste-Justine / St-Cyprien : 29 juin au 14 août (7 semaines)
- Soccer
- Dekhockey
- Journée Dekhockey papa / enfant : 21 juin ou remis au 23 juin en cas de pluie
- Terrain de Tennis
- Club de vélos Sainte-Justine
- Soirée spectacle : (3 soirées prévues)

Merci pour votre compréhension et suivez-nous sur Facebook ou site www.stejustine.net
L'éloignement rapproche les gens. À bientôt
Message de L'Œuvre des loisirs de Ste-Justine

Club de soccer Sainte-Justine

Nous restons alertes à toute éventualité.

Soyez certains que s'il y a une possibilité de jouer au soccer cette année, nous serons là .

En attendant les dénouements du Covid-19, nous vous invitons à visiter, à aimer et à partager notre toute nouvelle page Facebook. « Club de soccer de Sainte-Justine ».

Nous utiliserons ce nouveau mode de communication pour vous informer de tout changement à venir.

En espérant fort de vous voir cet été !

Cliniques de prises de sang et de prélèvements

SANS RENDEZ-VOUS FERMÉES

COVID-19

Si demande urgente ou requise par votre médecin, contactez votre CLSC ou votre hôpital pour prendre un rendez-vous.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration!

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec

Infirmier(ière)s, infirmier(ière)s auxiliaires et préposé(e)s aux bénéficiaires

Joignez-vous à nous!

Emplois temps complet (privilégié) ou temps partiel

1 888 521-0299

www.monemploiensante.ca

Ensemble, ça va bien aller!

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec

ON RESTE À LA MAISON ET ON SAUVE DES VIES !

Québec.ca/**coronavirus**
418/450/514/819 ou 1 877 **644-4545**

AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PROPAGATION, NOUS ADAPTONS NOTRE OFFRE DE SERVICE

Afin de limiter les risques de propagation pour nos membres et employés, merci d'utiliser les modes d'accessibilité offerts par AccèsD afin de limiter les contacts rapprochés et nous permettre d'assurer la prestation des services essentiels.

Pour connaître les centres de services toujours accessibles : **desjardins.com/covid-19** et sur notre application mobile

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être.

ACCESSIBILITÉ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

- desjardins.com
- m.desjardins.com
- Dépôt de chèque par appareil mobile
- Guichets automatiques

Desjardins

CORONAVIRUS (COVID-19)

MOBILISER LES BÉNÉVOLES

Pour **maintenir les services communautaires qui sont fondamentaux** pour les personnes vulnérables, **notamment les banques alimentaires**

Un guichet unique pour tout le Québec

jebenevole.ca

- Les organismes y présentent **leurs besoins**
- Les **candidats bénévoles** s'y manifestent

APPEL À TOUS !

Votre gouvernement

Québec

ANNONCES

Bureau municipal
167 route 204
Sainte-Justine, QC
G0R 1Y0
Téléphone : 418-383-5397
Télécopieur : 418-383-5398

SJUSTINE@SOGETEL.NET

SAINTE-JUSTINE

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h30
13h00 à 16h30
Vendredi
9h00 à 13h00

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET